

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

Session Hiver 2012

POL 5841-30

ADMINISTRATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Horaire du cours : Mercredi 9h30 à 12h30

Yvan Conoir

Aziz S. Fall

Disponibilités : Aziz Fall - Mardi 10.00 à 12.00 h ou sur rendez-vous

Yvan Conoir – Mercredi – 13.30 à 14.30 ou sur rendez-vous

Descriptif du cours

Problèmes de gouvernance internationale. Études de la place et du rôle de l'administration dans les organismes internationaux et régionaux. Spécificité des organes administratifs exécutants. Le processus décisionnel: les acteurs, les enjeux et les mises en application. Ressemblances et différences entre les organismes de types «politique» et «technique». La fonction publique internationale, la syndicalisation des fonctionnaires et l'équité en emploi. Examen des problèmes liés à la bureaucratie et à la technocratie.

Objectifs du cours

- 1) Expliquer les caractéristiques administratives fondamentales des organisations internationales ainsi que les modes de gouvernance et d'organisation de grandes organisations internationales
- 2) Présenter des études de cas des OI, des OEI, des OING et des ONGI et des OMP
- 3) Réfléchir sur le rôle des organisations internationales dans l'évolution des relations internationales et la crise du multilatéralisme
- 4) Développer une compréhension des méthodes de gouvernance des organisations internationales contemporaines

Organisation du cours*

Le cours reposera sur trois types d'activités :

- a) Des exposés magistraux
- b) Des présentations de la part d'intervenants extérieurs ;
- c) Deux études de cas

* L'organisation du cours peut être sujette à modification en fonction des invités retenus ou de tout autre événement.

Évaluation des étudiants

Type d'évaluation	Pondération	Remarques
Deux études de cas en équipe (8 pages chaque étude de cas)	2 X 30 %	Évaluation par enseignants selon une grille de correction pondérée par une auto-évaluation sur la participation des coéquipiers
Examen de fin de session	40 %	Choisir <u>2 questions sur les 4 présentées</u> . Correction par enseignants selon une grille de correction

PLAN DE LA SESSION

SEMAINE 1 – 11/01 – YC et AF

Présentation du plan de cours

SEMAINE 2 – 18/01 - AF

Introduction générale

- Reproduction internationale mondiale et administration des organisations internationales
- L'organisation des Nations Unies : organes, mandats, œuvre.
Les institutions spécialisées de développement de l'ONU : rapports de forces et enjeux au sein des institutions à caractère moins politique (OACI, UPU, UIT, OMS...) et celles foyers de tensions politiques (FAO, UNESCO, PNUD, CNUCED, UNICEF, OIT, HCR...).
- Les SIM (superstructures internationales mondiales) instances de reproduction mondiale du capitalisme- FMI, groupe de la Banque mondiale, OMC- Stratégies et actions.

Bibliographie virtuelle succincte :

- « Nous peuples des Nations Unies », <http://www.un.org/fr/>
- L'ONU et le système international dans la littérature spécialisée : pertinence ou non-pertinence d'une relation. <http://www.erudit.org/revue/ei/1974/v5/n3/700457ar.pdf>
- L'ONU et l'état de droit - <http://www.un.org/fr/ruleoflaw/>
- L'ONU et les droits de l'homme - <http://www.un.org/fr/rights/>
- Objectifs du Millénaire pour les développement – <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>
- L'association internationale de développement (IDA) - <http://www.banquemondiale.org/ida/>
- Après conflit – IDA - <http://www.banquemondiale.org/ida/theme-conflict.htm>

SEMAINE 3 – 25/01 - AF

La gouvernance internationale : étude du concept et applications

- a) Situation à la fin de la deuxième Guerre mondiale
- b) Mondialisation et défis institutionnels
- c) Nouvelles réalités des organisations internationales
 - a. Acteurs acquérant une nouvelle puissance
 - b. Crise du système en place, unilatéralisme et instrumentalisation
 - c. Réformes et restructurations

Bibliographie virtuelle succincte :

- ONU – Un monde plus sûr : notre affaire à tous –
<http://www.un.org/french/secureworld/brochureF.pdf>
- A la recherche de la gouvernance mondiale -
<http://www.pierrejacquet.fr/spip.php?article56>
- Pourquoi un forum pour une nouvelle gouvernance mondiale ?
<http://www.world-governance.org/spip.php?article144>
- Gouvernance globale : origines d'une idée – Gilles Andréani (2005)
<http://www.world-governance.org/spip.php?article144>

SEMAINE 4 – 1/02 - AF

Administration des organisations internationales

- a) Légitimation du pouvoir
 - i. Principe d'action des administrations
 - ii. Supports institutionnels et idéologiques
- b) Prise de décision et budget
- c) Défis organisationnels et capacité opérationnelle

Bibliographie virtuelle succincte :

- Organisations internationales de développement -
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/organisations.shtml>
- « Vers un développement plus efficace » (OCDE) -
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/banque-mondiale-fmi/organisations.shtml>
- Structure et organisation de l'ONU - <http://www.un.org/fr/aboutun/structure/>

SEMAINE 5 – 8/02 – AF

Gouvernance des Organismes économiques internationaux (OEI)

- a) Bretton Woods et le groupe de la Banque mondiale
- b) Les Objectifs du Millénaire et le défi de leur mise en œuvre
- c) Suivi de la Déclaration de Paris et enjeux d'opérationnalité

- Le FMI, la Banque mondiale et le respect des droits de l'homme
<http://www.world-governance.org/spip.php?article42&lang=fr>
- Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (et alteri)
http://www.oecd.org/document/15/0,3343,fr_2649_3236398_37192719_1_1_1_1,00.html et <http://www.oecd.org/dataoecd/53/38/34579826.pdf>
 - 2015 - atteindre les objectifs d'ici 2015
<http://www.banquemondiale.org/odm/>
 - Les grandes orientations de vos institutions
<http://www.france.attac.org/archives/spip.php?article438>

Présentation de l'étude de cas no 1 (Aziz S. Fall)

SEMAINE 6 – 15/02 - YC

Gouvernance d'une OMP des NU

- a) Structure et mandat des OMP
- b) Organisation et gouvernance des OMP – Avant et après la Guerre Froide
- c) Cas d'une mission contemporaine – la MONUSCO
- d) Futur des OMP

Bibliographie virtuelle succincte :

- Nations Unies – Maintien de la paix - <http://www.un.org/fr/peacekeeping/>
- Nations Unies – « Dans une liberté plus grande... »
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/59/2005
- Opérations de maintien de la paix des Nations Unies – Principes et Orientations
http://www.un.org/fr/peacekeeping/documents/capstone_doctrine_fr.pdf
- Opération de maintien de la paix – la MONUSCO -
<http://monusco.unmissions.org/Default.aspx?alias=monusco.unmissions.org/monuc-french>

SEMAINE 7 – 22/02 - YC

La Commission de consolidation de la paix

- a) Définition – historique et genèse d'un nouveau concept
- b) Composition, pouvoirs et mandats de la Commission de consolidation de la paix
- c) Études de cas choisis – Sierra Leone et Burundi

Bibliographie virtuelle succincte :

- Agenda pour la paix (1992) du Secrétaire Général des NU -
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/47/277 et son Supplément - <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N95/080/96/PDF/N9508096.pdf?OpenElement>
- « Dans une liberté plus grande... »
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/59/2005
- Commission de consolidation de la paix (2005) – Secrétaire général -
http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=A/59/2005/Add.2

- Burundi: http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/5/BDI/2 et http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/5/BDI/3
- Sierra Leone - http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/4/SLE/3 et http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=PBC/3/SLE/6

SEMAINE 8 – 29/02

Congé de la semaine de relâche

SEMAINE 9 – 7/03 - AF

Bureaucratie des organisations internationales

- a) Bureaucratie et technocratie internationale
- b) Virage managérial et alignement sur le post-consensus de Washington
- c) Marge de décision et enjeux d'exécution

Bibliographie virtuelle succincte :

L'idéologie technocratique (pp 209-272)

http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=technocratie%20organisation%20internationale&source=web&cd=10&ved=0CE0QFjAJ&url=http%3A%2F%2Fclassiques.uqac.ca%2Fcontemporains%2Fmeynaud_jean%2Ftechnocratie_mythe_realite%2Ftechnocratie_mythe_realite.doc&ei=u5ULT4P1H-bo0QGX-N3_BQ&usq=AFQjCNHSBtza9FpgM1hQutZzzirrpIAGEQ

Théorie des organisations

<http://gerard.charreaux.pagesperso-orange.fr/perso/articles/THORGA87.pdf>

Nouveau management public

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/46/06/38/PDF/p177.pdf>

Consensus de Washington

<http://ged.u-bordeaux4.fr/ceddt100.pdf>

Remise de l'étude de cas No 1 (Aziz Fall)

Présentation de l'étude de cas no 2 (Yvan Conoir)

SEMAINE 10 – 14/03 - YC

Gouvernance des organismes humanitaires des Nations Unies

- a) Structuration du système humanitaire onusien
- b) Mécaniques de protection et de gouvernance des réfugiés et PDI
- c) L'approche « clusters » ou « approche collaborative inter-agences »

Bibliographie virtuelle succincte :

- OCHA in 2012-2013 - <http://www.unocha.org/ocha2012-13/> et <http://www.unocha.org/>
- UNHCR Global Report 2010 <http://reliefweb.int/node/23017>

- Protection réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur (UNHCR)
<http://www.unhcr.org/pages/49c3646cc8.html>
- Guidance Note on Using the Cluster Approach to Strengthen Humanitarian Response (OCHA) <http://reliefweb.int/node/23017> (See PDF Attached)
- Évaluation de l'approche Cluster – Phase II (URD – GPI)
http://www.urd.org/IMG/pdf/ClusterIIEvaluation_leaflet_fr.pdf

SEMAINE 11 – 21/03 - YC

La gouvernance mondiale

Réforme du Conseil de sécurité et crise du multilatéralisme

- a) « Vers une liberté plus grande » - Le débat sur la réforme du Conseil de sécurité
- b) La réforme des NU : Nécessité ou politique ?

Bibliographie virtuelle succincte :

- Réforme de l'ONU et le mouvement altermondialiste
<http://www.cadtm.org/La-reforme-de-l-ONU-et-le>
- Refonder la gouvernance mondiale pour répondre aux défis du 21^{ème} siècle
http://www.alliance21.org/2003/article.php3?id_article=453
- Réforme des Nations Unies - <http://www.un.org/en/strengtheningtheun/index.shtml> et
<http://www.centerforunreform.org/node/465> et
http://en.wikipedia.org/wiki/Reform_of_the_United_Nations_Security_Council

SEMAINE 12 – 28/03 - YC

Gouvernance universelle des OING et ONGI

- a) Les organisations internationales non gouvernementales
 - i. Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge Organisation
- b) Les organisations non gouvernementales humanitaires internationales
 - i. Care international et/ou Médecins sans Frontières

Bibliographie virtuelle succincte :

- Comité international de la Croix-Rouge - <http://www.icrc.org/fre/index.jsp>
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,
<http://www.ifrc.org/fr/>
- CARE Canada - <http://care.ca/>
- MSF Canada - <http://msf.ca/>

SEMAINE 13 – 04/04 - YC

Gouvernance et éthique dans les OI et des OING

- a) Code de conduite du Mouvement des Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- b) Code Éthique du UNHCR (Film : « Le Viol humanitaire »)
- c) Résolution 1325 du CS et « sexospécificité » dans les organisations internationales

- Le Code de conduite ou la pratique des principes humanitaires
<http://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/652dw9.htm>
- Le Code de conduite du UNHCR
<http://www.unhcr.fr/4ad2fb301d.html>
- Résolution 1325 « Femmes, paix et sécurité » (2000)
<http://www.un.org/french/docs/sc/2000/res1325f.pdf>
- Résolutions 1888 et 1889 (2009)
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/534/47/PDF/N0953447.pdf?OpenElement> et
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/542/56/PDF/N0954256.pdf?OpenElement>

Remise de l'étude de cas No 2 (Yvan Conoir)

SEMAINE 14 – 11/04 - AF

Réformes, reconfigurations et réponses administratives aux défis planétaires

- a) Érosion des politiques publiques sous le consensus de Washington et la gouvernance et perspectives de renouveau
- b) Les biens publics mondiaux**
 - Que sont les biens publics mondiaux (OCDE)
http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/288/Que_sont_les_biens_publics_mondiaux_.html
 - Pourquoi les biens publics mondiaux sont-ils si importants aujourd'hui ?
<http://www.undp.org/globalpublicgoods/globalization/pdfs/french1.pdf>
 - Biens publics mondiaux et services publics mondiaux
<http://www.france.attac.org/archives/spip.php?article3471>
 - Les principes de la gouvernance : guide pour l'élaboration des propositions sur la gouvernance mondiale, <http://www.world-governance.org/spip.php?article147&lang=fr>

SEMAINE 15 – 18/04 – YC et AF

Examen de fin de session

Administration des organisations internationales

POL 5841 – 30 – Hiver 2012

Études de cas (2)

Grille d'évaluation des travaux écrits

1	Présentation Page de présentation Titre – Police - Noms Plan Résumé exécutif	3
2	Structure du texte Introduction Développement et idées découpés en sections logiques Conclusion	3
3	Orthographe, grammaire, syntaxe et style Orthographe – Grammaire – Syntaxe – Ponctuation Utilisation d'un vocabulaire juste et exact	3
4	Problématique Bonne compréhension de la matière Réponse aux questions posées Démonstration d'une bonne compréhension de la problématique Éléments de débat/présentation pertinents et cohérents	18
5	Appuis à la recherche Bibliographie et Webographie	3
	TOTAL	30

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.